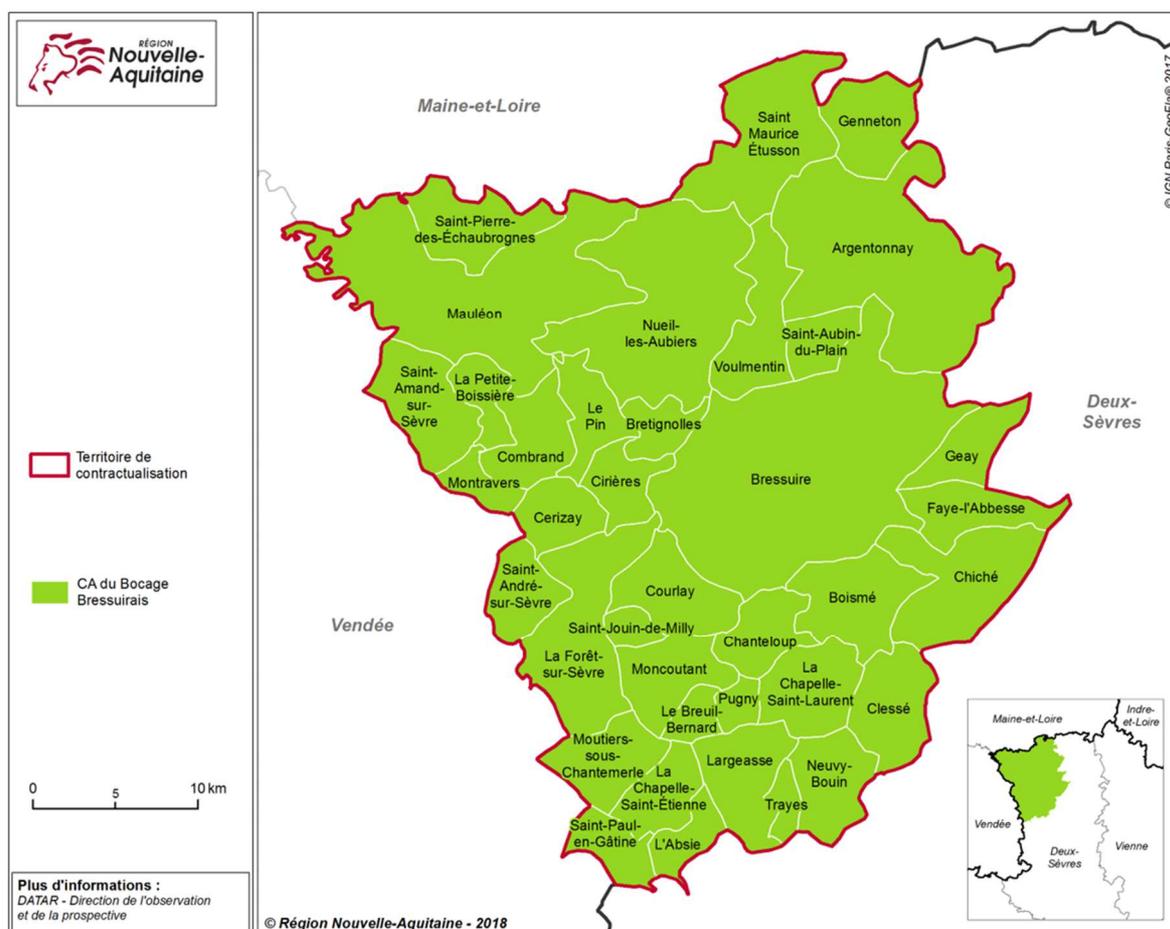


Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais
Synthèse du diagnostic du territoire de contractualisation

SOMMAIRE

1. Présentation du territoire de contractualisation	2
2. Les dynamiques démographiques : Une population qui reste jeune malgré une tendance au vieillissement	3
3. Les revenus du territoire : des ménages aux revenus moyens mais plus fragiles au nord-est du territoire	4
4. Les dynamiques de logement : une tendance au desserrement des ménages	4
5. Les dynamiques économiques : une attractivité à conforter	5
6. Les dynamiques d'emploi : un territoire de « plein emploi » qui cache des fragilités	6
7. Un niveau d'équipement inférieur aux territoires similaires mais bien doté en équipement de sport et de loisirs	6
8. La formation et l'enseignement une offre de formation riche et variés comportant quelques manques	7
9. La mobilité : un territoire enclavé et marqué par l'usage de la voiture	7
10. Les centre-bourgs : des pôles à la croisée de multiples enjeux.....	8
Synthèse des enjeux.....	8

1. Présentation du territoire de contractualisation

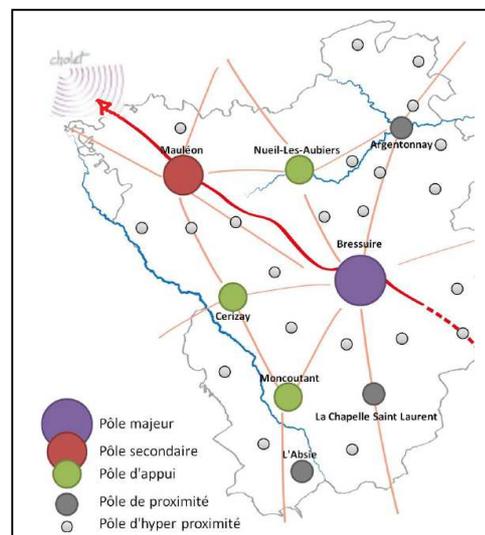


Le territoire du Bocage Bressuirais est organisé en Communauté d'Agglomération composée de 38 communes qui regroupent près 75 500 habitants

Il se situe en périphérie des grandes agglomérations (Poitiers, Niort, Angers, Nantes, La Rochelle) et à l'écart des grandes infrastructures,

Organisé autour d'une ville centre, Bressuire, le territoire se compose également d'un réseau de petits pôles urbains : Mauléon, Cerizay, Nueil les Aubiers et Moncoutant.

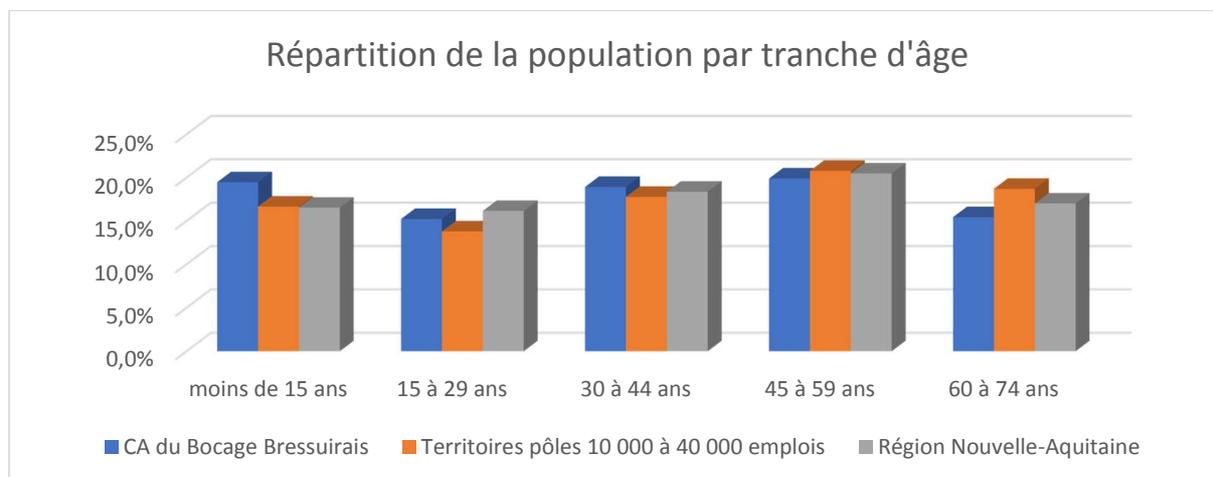
Si la ruralité définit le Bocage Bressuirais, le caractère industriel du territoire est également très prégnant au travers d'un réseau dense de PME œuvrant dans divers domaines (agro-alimentaire, construction, mobilier, automobile...)



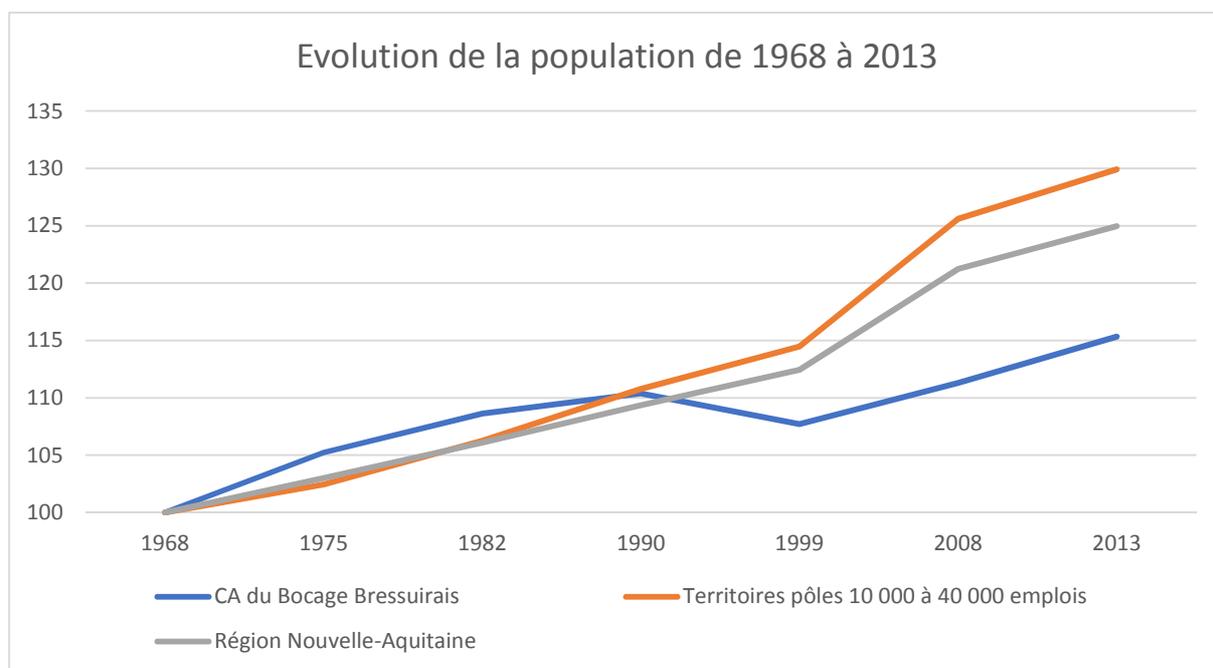
Le Bocage Bressuirais a été qualifié de « territoire vulnérable » par la Région, en comparaison aux autres territoires de Communauté d'Agglomération de Nouvelle Aquitaine, sur les 4 domaines de vulnérabilité observés :

- Revenu des ménages
- Emploi et marché du travail
- Niveau de formation de la population
- Démographie et accessibilité aux services de la vie courante

2. Les dynamiques démographiques : Une population qui reste jeune malgré une tendance au vieillissement



Source : Insee, RP 2013



La population du Bocage Bressuirais augmente et se compose d'une part importante de jeunes.

Dans le détail, on constate une surreprésentation des moins de 15 ans et une sous-représentation des plus de 60 ans

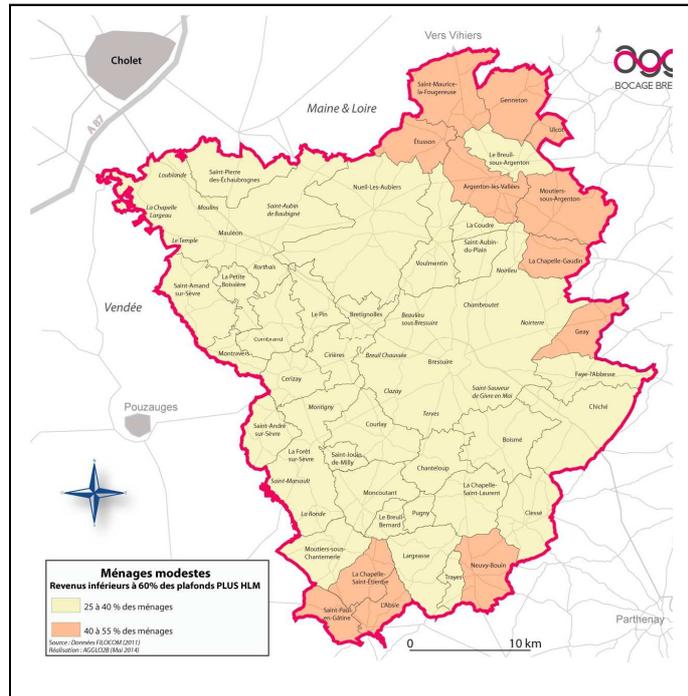
En tant que population dont la part augmente, la population jeunes doit être ciblée et ses besoins pris en compte de manière intégrée et lisible pour entretenir le dynamisme du territoire.

3. Les revenus du territoire : des ménages aux revenus moyens mais plus fragiles au nord-est du territoire

La population de la communauté d'agglomération n'est pas marquée par des critères de fragilité économique particulièrement forts. Elle dispose d'une catégorie de population aux revenus faibles équivalente à celle du département.

Pour autant la part de la population gagnant plus de 100% des plafonds PLUS (ménages aisés) (29.3 %) est moins importante que celle du département (35.2%).

A l'échelle des communes, on constate que 10 d'entre elles ont un taux de ménages très modestes supérieur à 40%. Ces communes se situent essentiellement dans l'Argentonnois.



La fragilité du secteur de l'Argentonnois, s'explique essentiellement par ses caractéristiques agricoles et rurales. En effet la baisse des activités agricoles et donc de l'emploi, la légère baisse de la population (-0.6% entre 99 et 2009) et donc des activités (commerces, services...), fragilisent sa population.

On notera également, une sociologie particulière dans les communes de Cerizay, Bressuire ou Nueil-Les-Aubiers qui accueillent des populations issues de l'immigration, étrangères ou non métropolitaines.

Le territoire est ainsi marqué par la présence de communautés issues d'Afrique et de territoires tels que les Comores et Mayotte.

Cette situation génère des problématiques d'intégration et d'insertion professionnelles pour ces populations.

4. Les dynamiques de logement : une tendance au desserrement des ménages

Le territoire reste marqué par une population familiale et rurale avec une majorité de ménages de taille moyenne dans l'ensemble du territoire. Cependant, on observe une tendance au desserrement des ménages.

Cette tendance qui se retrouve à l'échelle nationale laisse présager de fortes modifications dans les structures familiales, appelant des restructurations en termes d'offre de logements et de typologies.

Ce besoin est particulièrement prégnant dans les centre-bourgs qui doivent aussi être attractifs vis-à-vis des nouveaux arrivants en proposant des locatifs de qualité disponibles rapidement.

Les besoins des jeunes du territoire sont à prendre également en compte dans l'offre de logements proposée pour leur permettre de se stabiliser sur le territoire.

D'autre part, l'amorce du vieillissement de la population doit être anticipée par l'adaptation des logements.

5. Les dynamiques économiques : une attractivité à conforter

Le territoire qui compte près de 5 700 entreprises est un des 5 bassins les plus industriels de Nouvelle-Aquitaine en nombre d'emplois.

Le Bocage Bressuirais est également l'un des territoires les plus agricole dans la région la plus agricole de France et d'Europe.

Le poids de l'industrie et l'agriculture se traduit par des « usines » à la campagne qui cohabitent avec un réseau dense de TPE. Des petites entreprises sont devenues des générations en générations des locomotives économiques.

La culture de l'entrepreneuriat s'exprime également par une solidarité inter-entreprises qui génère de nouvelles entreprises issues de l'essaimage des donneurs d'ordre du territoire.

Les cantons de Bressuire et Mauléon émergent comme moteur au sein de l'économie du territoire. On retrouve dans ces derniers une plus forte concentration d'actifs liée à la présence de l'axe structurant Nord-Ouest – Sud-Est, la RN 249, le long duquel plusieurs zones d'activités importantes et porteuses d'emplois se sont implantées.

Le secteur de Mauléon de part sa situation géographique entre Bressuire et Cholet (respectivement 25 et 21 km) est d'autant plus attractif.

Notons la situation particulière des cantons de Cerizay et Moncoutant où le dynamisme économique local est largement lié à l'implantation ancienne de groupes industriels ayant une dimension nationale voir internationale (Ribouleaux,...)

L'enjeu local porte sur l'attractivité du territoire. En effet, si le Bocage Bressuirais offre des emplois, ceux-ci ne sont pas toujours pourvus, notamment ceux des cadres.

Il s'agit, en général, de renforcer l'attrait du territoire aux différentes échelles (régionale et nationale) en s'appuyant sur ses atouts.

D'autre part, le secteur agricole, s'il est fortement structuré et intégré localement, doit s'interroger sur son modèle économique de demain en relation avec de nouveaux modes de consommation.

DES FILIÈRES PHARES ET UNE DIVERSITÉ D'ENTREPRISES

- Agroalimentaire / Agriculture
- Bois / Ameublement
- Automobile
- Textile
- Fabrication de machines et équipements
- Métallurgie
- Plasturgie / Composite

Fabricants
Donneurs d'ordres
Sous-traitants
Sociétés de services
...



4/10
emplois salariés
dans l'industrie

Des entreprises à rayonnement national et/ou international :

Galliance, Célio, Laboratoire Science et Nature, Ribouleau-Monosem, Glassver (Groupe St-Gobain), Groupe Millet, CBI Jorisode, La COVI, Heuliez Bus, Wesco, ACS, IXAPACK, CFCA, Les Jardins de l'Orbrie, Groupe Rouger Industries, Reveau Menuiserie (Groupe Ridoret), Groupe Clisson, DPC, EVN, Comebo, Aubineau Constructeur, Piejac-Maingret, EGDC, SLT...

En matière touristique, un Schéma de développement touristique 2016-2021 a été élaboré en 2014-2015 et validé en octobre 2015. Il compte 4 orientations stratégiques :

- Faire de l'hébergement, la porte d'entrée touristique du territoire ;

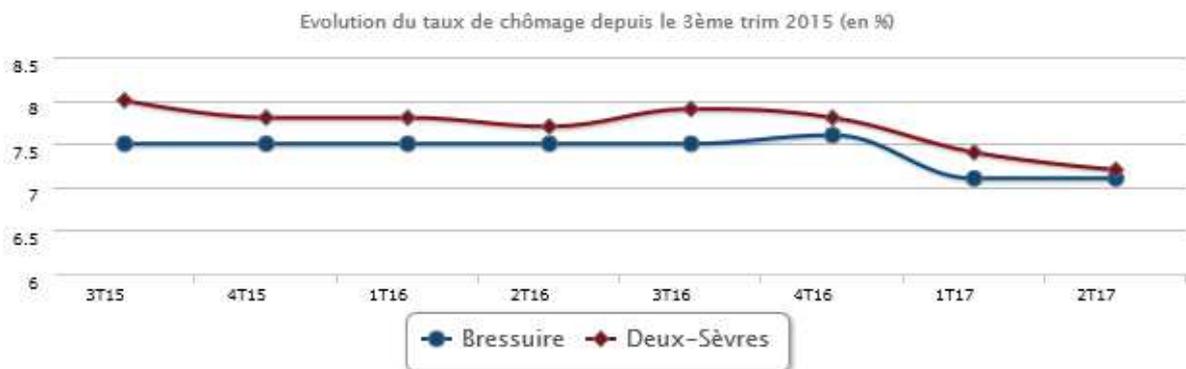
- Développer un accueil dynamique et chaleureux ;
- Renforcer une offre de loisirs et de découverte, entre nature et histoire ;
- Mettre en réseau et promouvoir l'offre touristique.

6. Les dynamiques d'emploi : un territoire de « plein emploi » qui cache des fragilités

Le taux de chômage est historiquement plus faible sur la zone d'emploi de Bressuire que sur la Région (8,8%).

Fin 2017, la zone d'emploi de Bressuire affiche un taux de chômage de 7,1%.

La population active, qui a augmenté de 5,7% depuis 1999, représente 46% de la population totale du territoire.



Le taux de chômage reste important chez les moins de 26 ans. Surtout, on peut penser que le nombre important d'emplois intérimaires est occupé majoritairement par des jeunes qui servent ainsi de variable d'ajustement.

7. Un niveau d'équipement inférieur aux territoires similaires mais bien doté en équipement de sport et de loisirs

Selon l'INSEE, l'offre d'équipements dits de proximité, de gamme intermédiaire et de gamme supérieure est inférieure à la moyenne des territoires de type pôles de 10 000 à 40 000 emplois, en particulier en matière de :

- Taux d'équipements de proximité de santé (29,5 contre 47,4), de services aux particuliers (120,8 contre 184,1) et de transports et déplacements (1,5 contre 3,5)
- Taux d'équipement de gamme intermédiaire de commerces (19,1 contre 37,3)

On notera toutefois que le territoire bénéficie d'infrastructures récentes et innovantes :

- Val de Scie, un parc de loisirs avec baignade biologique
- Centres aquatiques (5 complexes avec bassins sportifs et espaces ludiques)
- Bocapôle, un espace d'événementiels : concerts, spectacles, salons, congrès...
- Cinémas, 5 sites disposants de 1 à 5 salles
- Golf, parcours de 9 et 18 trous, compact / Pitch and Putt et practice

Le territoire connaît aussi une problématique de démographie médicale nuancée par une dynamique de pôles de santé et de construction des relations ville-hôpital autour de Centre Hospitalier Nord-Deux-Sèvres.

8. La formation et l'enseignement une offre de formation riche et variés comportant quelques manques

Le territoire compte :

- 80 établissements primaires et 20 établissements secondaires : un réseau public & privé avec un taux de réussite au bac de plus de 90%
- Un Centre d'Information et d'Orientation et un Carrefour de l'Orientation, Formation, Emploi et Métiers chaque année (COFEM)
- 13 formations post-bac et une offre de formations pour adultes

L'enjeu porte sur une offre locale de formation en adéquation directe avec les besoins des entreprises.

9. La mobilité : un territoire « enclavé » et marqué par l'usage de la voiture

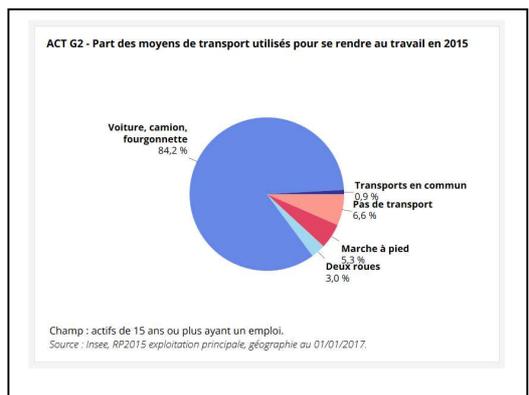
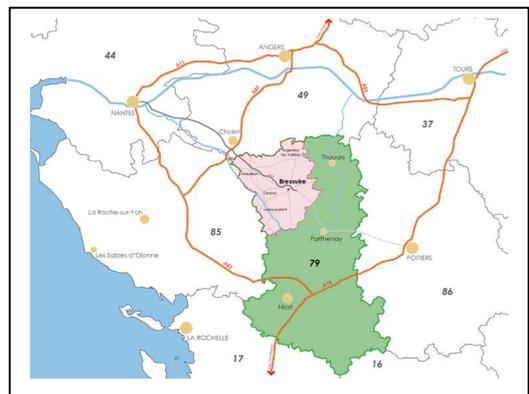
Si la RN 249 relie le territoire à Nantes, Cholet et à la Région Pays de la Loire, le territoire souffre toutefois d'un enclavement routier notamment vers la Nouvelle-Aquitaine, du fait de dessertes inadaptées en direction de Poitiers, Niort ou Bordeaux.

L'offre ferroviaire est particulièrement faible. Une seule ligne de train existe « La Roche-sur-Yon – Saumur » via Bressuire, représentant un trafic journalier de 4 trains aller-retour (hors période estivale).

Il existe un certain nombre de services de transport et de mobilité privés publics et associatifs sur le Bocage Bressuirais : réseau départemental, transport scolaire, réseau urbain de Bressuire, transport solidaire, parkings de covoiturage, etc.

Malgré des politiques en faveur du développement durable et le développement de modes de transports collectifs, le « mode routier » est largement prédominant sur le territoire du Bocage Bressuirais. En matière de déplacement domicile-travail, c'est presque 85% des actifs qui utilise une voiture.

On notera enfin que 56% des flux domicile-travail sortants sont dirigés vers la Région Pays de la Loire.



10. Les centre-bourgs : des pôles à la croisée de multiples enjeux

Dans le cadre des travaux pour la définition du Schéma de Cohérence territoriale (SCOT) et du Programme Local de l'Habitat (PLH), il a été constaté et partagé une perte d'attractivité des centres-villes et centres-bourgs du territoire avec les problématiques suivantes :

- . un parc de logements anciens délaissés et non adaptés
- . une déprise commerciale des cœurs de ville ou de bourg
- . un paysage urbain insuffisamment valorisé

Or relancer ou conforter l'attractivité d'un bourg nécessite une démarche globale. Différentes entrées sont possibles : développer l'activité économique du bourg et maintenir les services, améliorer la diversité du logement et la qualité des aménagements, agir sur les déplacements... Toutes sont liées et interagissent les unes avec les autres et sont différentes selon les communes.

On distingue ainsi 3 enjeux relatifs aux centre-bourgs du Bocage Bressuirais :

- . Consolider l'armature urbaine de l'agglomération en s'appuyant sur un réseau de villes et de bourgs vivants
- . Accompagner la revitalisation des centres-bourgs par une approche globale, facilitatrice et cohérente à l'échelle de l'Agglomération
- . Accompagner les communes dans leur processus de revitalisation singulière (comprendre, reconnaître, prioriser et agir)
- . Créer une dynamique collective pérenne

Synthèse des enjeux

1- Renforcer l'attractivité du territoire pour :

- Attirer de nouveaux salariés
- Favoriser l'innovation et le développement économique des entreprises
- Accroître le développement de l'activité touristique
- Faciliter les liens inter-territoire et inter-Région.
- Favoriser son désenclavement routier, ferroviaire et numérique

2- Conduire une politique JEUNESSE innovante pour :

- leur donner envie de rester, venir ou revenir.
- favoriser des dynamiques autour du lien social (monde associatif), de l'enrichissement culturel et sportif.
- développer un mode vie attractif, vivant et animé
- favoriser l'inclusion des populations étrangères

3- Organiser un développement et un aménagement du territoire équilibré pour :

- Préserver l'équilibre vis-à-vis des zones rurales en confortant l'articulation du territoire autour du maillage de centre-bourgs
- Maintenir une offre de services aux publics adaptée et répartie équitablement
- Pour renforcer l'attractivité touristique
- Pour améliorer le cadre de vie des habitants

4- Faciliter les mobilités et l'accès aux services pour tous et de façon équitable

- Améliorer l'offre de mobilité